



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	30
Nombre de pouvoirs	8
Votants	38

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 002

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Moutier Rozeille, au nombre de trente sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 22 janvier 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Mireille LEJUS ; Bernard ROUGIER ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Michel GOMY ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Guy LANNEAU (suppléant de Pascal MERIGOT) ; Evelyne CHABANT ; Vincent PERRIERE (suppléant de Laurence CHEVREUX) ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Guy BRUNET à Valérie BERTIN ; Nadine HAGENBACH à Bernard ROUGIER ; Thierry ROGER à Mireille LEJUS ; Isabelle DUGAUD à Jean-Pierre LANNET ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Marie-Hélène FOURNET à Alain ROULET ; Benjamin SIMONS à Thierry LETELLIER ; Roger FOUGERON à Jean-Luc LEGER.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Céline COLLET-DUFAYS ; Annick BAUCULAT ; Serge DURAND ; Philippe LEFAURE ; Philippe COLLIN ; Jacques BŒUF ; Gérard AUMEUNIER.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20260129-2026_002-DE

Contexte :

Obligatoire dans les Communes de plus de 3 500 habitants et leurs EPCI, le débat d'orientations budgétaires doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif. Même s'il n'est plus obligatoire pour Creuse Grand Sud, c'est un outil d'information budgétaire important qui permet à l'assemblée délibérante de débattre des orientations générales du budget en s'appuyant sur les évolutions de la situation financière nationale et spécifique à Creuse Grand Sud, sur la gestion de la dette, les ressources humaines et les priorités du moment.

Objet de la demande :

Il s'agit d'échanger sur les grands déterminants de l'évolution des dépenses et recettes et de la projection budgétaire 2026.

L'ensemble des comptes 2025 ne sont pas arrêtés à ce jour, des modifications peuvent encore avoir lieu à la demande du Service de Gestion Comptable d'Aubusson, sans bouleversement majeur.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) permettant d'engager un débat sur les orientations budgétaires 2026 est joint en annexe.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir débattu :

- **PREND ACTE** de la transmission dudit rapport et de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Ainsi fait et délibéré le 29 janvier 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

